



Taxe d'Apprentissage 2011 (salaire 2010)

Merci de demander ce formulaire à votre organisme collecteur ou de le remplir directement en ligne sur leurs sites, avant le 1^{er} Mars 2010.

Le lycée Camille Claudel, CFA du patrimoine architectural n'étant pas un organisme collecteur, il ne peut recevoir directement votre règlement.

Nombre de salariés au 31/12/2009 :	SIRET	NAF
Dont apprentis :	Nom et adresse :
Tél :
E-mail :

1- Calcul de la taxe Salaires Bruts Année 2010=A=

Contribution pour le développement de l'apprentissage (CDA)	A x 0.18%=	B :
Taxe BRUTE (toutes les entreprises sauf cas ci-dessous)	A x 0.50%=	
Pour les entreprises de plus de 250 salariés, si et seulement si le nombre de jeunes de moins de 26 ans en alternance est inférieur à 3% de l'effectif annuel moyen.	A x 0.60%=	C :

2- REPARTITION DE LA TAXE

Le Quota représente 52% de la Taxe. Il est réparti entre 2 catégories :
Le FNDMA (22%) Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage
LES CFA (30%)

QUOTA (Q)
Q=C x 52%=
.....

A QUI EST REVERSÉ LE « QUOTA » ? Avez-vous des apprentis présents au 31/12 ?
OUI : Reverser au CFA d'accueil des apprentis présents, selon montant prévu dans la convention de création du CFA
NON : Reverser à des CFA (idem pour le solde du Quota si vous avez des apprentis présents au 31/12)

Dédution, sur le montant Hors Quota, des frais de stages pour l'accueil de stagiaires
- Cat. « Ouvriers qualifiés » 19€ xjours=€
- Cat. « Cadres moyens » 31€ xjours=€
- Cat. « Cadres supérieurs » 40€ xjours=€

Déduction plafonnée à 4% de la taxe brute C
Montants forfaitaires
Joindre les justificatifs

D :

A QUI EST REVERSÉ LE « HORS QUOTA » ?
Le Hors Quota représente 48 % de la Taxe. Il est réparti entre 3 catégories d'Ecoles habilitées :

Cat.A = HQ x 40% =	Cat.B = HQ x 40% =	Cat.C = HQ x 20% =
.....

HORS QUOTA (HQ)
HQ + (C x 48%)-D=
.....

3- Taxe à payer TOTAL = B + Q + HQ → T :

4-Affectation de la taxe		
Nom et adresse des établissements bénéficiaires	Quota (en €)	Hors Quota (en €)
CFA Patrimoine Architectural de Remiremont	Non attribuable
Lycée Camille Claudel de Remiremont	Non attribuable	Cat. A= HQ x 40%=

